COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi soir, 1er août 1843.

Nous n'avons presque rien à ajouter à nos dernières remarques sur le marché, il n'y est fait aucune transaction digne d'être notée. Depuis quelques jours le temps est pluvieux, et il a été de même dans les campagnes, où il est à craindre que les récoltes en souffriront beaucoup. Eu égard à la saison on peut considérer la ville comme saine. Le fleuve baisse, et est actuellement à 6 pieds au-dessous de la marque des hautes eaux.

COTON.—Arrivé depuis le 26 du mois dernier, de Louisiane et Mississipi 74 balles, Tennessee et North Alabama 44, ensemble 118 balles. Expédié dans le même espace de temps, pour Liverpool 3,936 balles, New York 336, Boston 431, Norfolk 30; ensemble 4,761 balles. Ce qui fait une réduction dans notre stock de 4,649 balles, et laisse sur place y inclus ce qui se trouve à bord des navires non expédiés un stock de 6,736 balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er, Stock en mains,		4,739
Reçu dans les trois jours,	118	
Antérieurement,	1,077,431	1,077,549
		1,082,271
Expédié dans les trois jours,	4,871	
Antérieurement,	1,070,755	1,075,616
Stock en mains ce soir 1er août		6,736

Depuis notre revue de vendredi dernier, les affaires dans le coton ont été plus limitées qu'elles ne l'ont été depuis le commencement de la saison. Les ventes ont été à peine à 250 balles, à des prix qui n'ont pas transpiré. Bien que les nouvelles des marchés anglais reçues samedi, soient d'une nature défavorable, elles n'ont eu aucune influence sur le nôtre, mais cela provient du petit stock qui reste en vente et qui ne va pas à 1000 balles.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi.

Ordinaire et bas, de	4 3/4 à 5 1/2
Ordinaire,	5 à 6 1/4
Bon ordinaire,	6 3/4 à 7 1/4
Bon ordinaire et petit courant,	8 à 8 1/4
Petit courant et courant,	9 à 9 1/4
Bon courant,	10 à 00

Tennessee et North Alabama.

Ordinaire et bas,	[illegible]
Ordinaire,	[illegible]
Bon ordinaire,	[illegible]
Bon ordinaire et petit courant,	[illegible]
Petit courant et courant,	[illegible]
Bon courant,	[illegible]

TABAC.—Depuis notre dernier rapport, les transactions dans cet article ont été extrêmement limitées, en raison du stock en vente qui est réduit et ne laisse pas de moyen de faire un choix. L'article est arrivé assez abondamment, mais la plus grande partie est destinée à être expédiée. Les prix n'ont pas éprouvé de changements et nous continuons à côter inférieur et commun à 2 à 2 1/2, 3 à 3 1/2 et 4 à 4 1/2 pour X, secondes et premières; beaux lots 2 1/2, 3 1/4 et 4 1/4 cents; beaux lots 2 3/4 et 3 1/2, 3 1/2 et 3 3/4, et 4 à 4 1/2 cents; choix 3 1/2 à 3 3/4, 3 1/2 à 3 3/4, et 4 1/2 à 4 3/4 cents par livre.

Les ventes depuis vendredi s'élèvent à environ 150 boucauts.

Arrivé depuis le 26 du mois dernier, 372 boucauts; expédié dans le même espace de temps, pour Liverpool 2-8, Londres 881, New York 143, Boston 130, Baltimore 304, Norfolk 160; ensemble 1,780 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1842—Septembre 1, Stock en main		2,256
Reçu dans les trois jours,	372	
Antérieurement,	85 340	86,312
		88,568
Expédié dans les trois jours,	1,780	
Antérieurement,	78,109	79,889
Stock en mains ce soir 1er août		8,679

SUCRE.—Les transactions continuent à être faibles, mais les prix sont maintenus fermes. Nous cotons à 5 à 6 1/2 cents de l'ordinaire au choix. Les sucres de la Havane courent à 6 et 6 1/2 le brun, et 10 à 10 1/2 le blanc.

MELASSES.—Il n'y a pas de changemens dans les prix et il ne s'y fait que peu d'affaires; le stock en est limité et les arrivages en sont lents. Nous cotons 21 à 23 cts le gallon.

FARINE.—Le marché a été très languissant depuis la semaine dernière, et l'article a une tendance à la baisse. La superfine se vend au débarquement à $4 25. Il n'y a pas de doute qu'on pourrait traiter à moins en prenant un fort parti.

PRODUITS DE L'OUEST.—A peine s'est-il fait des ventes dans les provisions, depuis samedi dernier; et nous n'avons aucun changement à noter dans les prix. Le porc mess se vend par petits lots à $11 1/2 mess, et 10 le prime et M. O. Le bœuf mess est à $7 75 à 8 le baril, et à $6 le demi baril; prime à 7 à 6 le baril; graisse à 4 à 7 cents selon la qualité; [illegible] jambons [illegible] 4 1/2 à 5 3/4 les épaules; 4 à 4 1/2 côtés; [illegible] 6 à 7 la livre.

WHISKEY. Le marché est inactif et les prix ont baissé à 20 cts le gallon. Les ventes en sont limitées.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Sans changement dans le cours de ces articles; la toile du Kentucky vaut 12 1/2 à 13 cts au comptant, et 14 à 14 à terme; celles des Indes 16 à 17 au comptant. Cordes, 4 1/2 à 6 selon les termes et la qualité.

SEL.—Deux chargemens sont arrivés depuis samedi, mais ne sont encore invendus. Les prix en magasin sont de $1 62 1/2 par sac.

CAFE.—Le marché est ferme aux cours précédents, c'est-à-dire, 8 1/2 à 8 1/2 le Rio, et 9 à 9 1/2 le Havane de vert. Les ventes en sont lentes.

CHANGE.—Il ne s'y fait que peu d'opérations, mais nos cotes précédentes sont maintenues. Les sterlings sont à 9 à 9 1/2 pour cent de prime; les francs à $5 à 5 27 1/2. New York, à 60 jours 1 1/4 à 1 1/2 pour cent de prime; checks à vue 1 1/4 à 1 1/2 pour cent de prime.

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	9 à 9 1/2 p. ct. prime.
France,	$5 à 5 27 1/2
New-York, 60 jours de vue	1 1/4 à 1 1/2 cts.
Checks à vue,	1 1/4 à 1 1/2 p. ct. prime
Philadelphie 60 jours de vue	1 à 1 1/2 p. ct. prime.
Do à vue	1 1/2 à 1 1/2 p. c. prime.
Boston 60 jours	pair à 1/2 p. c. prime.

FRET.—Sans variations; les navires n'obtiennent que lentement leurs chargements. Nous continuons à coter:

FRET.

Coton pour Liverpool	3/8 d.
De du Havre,	7/8 à 1 c.
De de New York,	1/2 c. par livre
De de Boston,	1/2 c. par livre
Tabac pour Cowes,	37 s. 6 d.
De de Londres directement,	37 s. 6 d.
De de New York,	$ à 50
De de Boston,	$ 0 à 6 00
De de Philadelphie,	7 à 00

DERNIERES DATES.

New-York	juil 25	Londres	juil 3
Boston	juil 23	Liverpool	juil 4
Baltimore	juil 25	Paris	juil 1
Washington	juil 25	Havre	juil 1
Philadelphie	juil 25	Bordeaux	juin 22
Charleston	juil 23	Vera-Cruz	juil 8
Pensacola	juil 19	Mexico	juil 7
Galveston	juil 15	Tampico	juil 8

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Navire John Baring, Michael, Liverpool, L H Gale

ARRIVES.
Steamer New World, Bryan, Cincinnati.
" Diadem, Collier, Cincinnati.
" South Western, Baker, Couchatte Bluffs.
" Monmouth, Giffin, Mobile.
" De Soto, Scott, Bayou Sara.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.
AVIS par le présent est donné qu'il sera reçu à mon bureau jusqu'au 16 août courant, des propositions cachetées pour l'Ecobuage de la Troisième Municipalité, conformément à une résolution passée par le conseil de la dite Municipalité le 29 juillet 1843.
Nlle. Orléans, le 1er. août 1843.
2 août WM. FRERET, Maire.

EAUX MINERALES GAZEUSES.
NOUVEL ETABLISSEMENT.
Rue St. Philippe, No. 83, en face la Salle de Bal.
ME. PASDELOUP a l'honneur d'informer le public et en particulier Messieurs les docteurs et pharmaciens, qu'il vient d'établir une fabrique d'Eaux Minérales Gazeuses et qu'il peut fournir cet article à des prix plus modérés et en qualités supérieures qu'il ne l'a été jusqu'ici.
N. B.—On trouvera chez lui les eaux de Vichy, de Seidlitz, de Barège, etc. etc., entrepôt général rue St. Philippe, No. 83, en face de la salle de bal.
Dépôt, au magasin de cigares rue Bourbon, encoignure St. Louis, chez M Jonty Chausère. 2 août—1m

AVIS.
LE public est prévenu de ne pas négocier un bond à 12 mois de la date du 17 juin 1843, souscrit en faveur de Mme Ve J. Fortier par Erasme Le Gasner principal, et Colvis et Dumez pour cautions, pour la somme de deux cent cinq piastres. Le dit bond ayant été égaré, le paiement en a été arrêté entre les mains des signataires, lesquels ont déjà fourni un autre bond par duplicata.
Nlle. Orléans, le 2 août 1843.
2 août—3 en 10j D. AUGUSTIN, shérif.

AUCTION MART, rue de Camp.
LE public est respectueusement informé que nous sommes prêts à recevoir toute consignation, soit pour ventes à l'amiable ou pour ventes à l'encan.
2 août J. A. BEARD & RICHARDSON.

AMIDON—10 barriques amidon d'arrow-root, pur, des îles Sandwich, à vendre à bas prix pour clore une facture par NORCROSS & FOSDICK, 2 août 40, Gravier

CLOUS—300 barils de Boston, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 2 août 40, Gravier

SACS en pitre—20,000 sacs en pitre en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 2 août 40, Gravier

SUCRE en pain cassé—200 barils des raffineries de Boston, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK 40 Gravier

POMMES—16 barils de pommes, 20 caisses fromage, à vendre par BLANCHARD, KIMER & Co. 2 août 21, Bienville

DAMEJEANNES—120 damejeannes françaises de 5 gallons, kirsch, absynthe, anisette et eau-de-vie de Dantzich, à vendre par BLANCHARD, KIMER & Co. 24, Bienville

COFFRES-FORTS de Wilder, dimensions assorties, à vendre en tout sur commande, au prix de la manufacture de New-York, par J. W. STANTON & Co. 2 août enc. Magasins et Lafayette.

CAFE Java et Rio—300 sacs café de Rio, et 60 sacs vieux Java, à vendre par J. W. STANTON & Co. 2 août enc. Magasins et Lafayette.

THE impérial et poudre à canon, en boîtes de 6 à 13 livres, demi-boîtes et boîtes en ferblanc; aussi du Thé Pouchong, Southong et Y. Hyson, à vendre par J. W. STANTON & Co. 2 août enc. Magasins et Lafayette

HUILE de baleine blanchie et Chandelles—Huile en tierçons, chandelles et huile d'olive, à vendre par J. W. STANTON & Co. 2 août enc. Magasins et Lafayette

POIVRE—au sacs poivre en graine, 30 caisses clou en poudre, clous de girofle et noix muscade, à vendre par J. W. STANTON & Co. 2 août enc. Magasins et Lafayette

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune. 2 août

EAU-DE-VIE de pêches, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune. 2 août

SUCRE de la Havane—Blanc et jaune, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune. 2 août

ARTICLES DIVERS—40 sacs vieux Café du gouvernement de Para, 10 balles Café vieux Moka, 200 boîtes Thé noir et vert, 1re. qualité, 10 " Fromages d'Ananas, 10 barils Tabac coupé de Mede. Mallory, à vendre par PETERS & MILLARD.

A LOUER—Un office très convenable, rue du Camp, No. 46. S'adresser à J. A. BEARD & RICHARDSON.

EAU DE FLEURS D'ORANGERS—7 estagnons qualité supérieure, à vendre au nouveau dépôt de sangsues, rue Royale, No. 308, entre St. Philippe et Ursulines. 31 juil PAUL TRASFOREST.

TAMARIN—16 barils en bon ordre, à vendre au nouveau dépôt de sangsues, rue Royale, No. 308, entre St. Philippe et Ursulines. 31 juil PAUL TRASFOREST.

SULFATE DE QUININE—des onces, à vendre au nouveau dépôt de sangsues, rue Royale, No. 308, entre St. Philippe et Ursulines. 31 juil PAUL TRASFOREST.

JALAP EN POUDRE—Cinq livres, à bas prix au nouveau dépôt de sangsues, rue Royale, No. 308, entre St. Philippe et Ursulines. 31 juil PAUL TRASFOREST.

V. ALLAIN Jr., NEGOCIANT, Tient ses bureaux au No. 17, rue Conti. Nouvelle-Orléans, 1er. août 1843. 1 août—10

LE soussigné ayant pris un associé M. Antoine Labranche, les affaires seront conduites dorénavant sous la raison de CAMPBELL & LABRANCHE. JAMES CAMPBELL. 1 août—1

ON désire trouver à louer une maison située dans la première municipalité, ou près de la rue du Canal dans la seconde municipalité; on la voudrait convenable à une petite famille. S'adresser au No. 10, Exchange Place. 1 août—3t

CHARBON A 4 ESCALINS ET DEMI LE BARIL.
LES personnes désirant acheter, pour l'hiver, leur approvisionnement de charbon, 1re. qualité, le peuvent maintenant à 4 1/2 escalins le baril. Des voitures seront toujours prêtes à le délivrer à tout endroit de la ville. W. E. & R. MURPHY, 1 août—5 131, Vieux Bassin

LARD—100 boucauts jambons, plats côtés et épaules, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 1 août 24, Poydras

FARINE—800 barils St. Louis et Cincinnati, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 1 août 24, Poydras

CORDE, ficelle et toile d'emballage—240 rouleaux de corde, 150 pièces toile, 100 balles ficelle, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 1 août 24 Poydras

THE—50 boîtes différentes qualités, en magasin, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 1 août 24, Poydras

BEURRE—150 barils beurre frais de l'Ouest, en débarquement et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 1 août 24, Poydras

WHISKEY—80 barils rectifié et 10 do. de Monongahela à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 1 août 24, Poydras

PLOMB—1,500 saumons de plomb en débarquement du steamboat Louisa, à vendre par MERLE, BEYLLE & co, 1 a 46 Vieille Levée

FARINE—625 barils farine superfine, en débarquement du steamboat Louisa, à vendre par MERLE, BEYLLE & co. 1 a 46 Vieille Levée

DROGUERIES—Quinine; vanille 1re. et 2de. qualités; huile d'amandes douces, pure et fraîche, amandes amères, en débarquement et à vendre par P. CUSACHS, 1 août au coin des rues Condé et St. Philippe

MARCHANDISES D'AUTOMNE, par les derniers arrivages de Boston et New-York, à vendre par les soussignés:
Coton blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4 de large,
Do blanc 12/4 pour draps d'une seule largeur,
Flanelle, rouge, blanche, jaune et verte,
Satinet noir et couleur,
Casimir, nouveautés,
Cotonnade Log Cabin et Harrison,
Bonteint petits carreaux bleu et couleurs assorties,
Indiennes nouveautés, merimack bleu et autres,
Do deuil et demi-deuil,
Balsorine do do
Percale noire et couleur,
Serge en soie et en laine, pour tailleurs,
Piqué blanc et couleurs do do
Silesia pour doublures do do
Boutons or, soie et autres do do
Soie à coudre, des meilleures marques,
Ouvré et damassé pour nappes et serviettes,
Mousseline damassée riche pour rideaux,
Fil patente de Marshal et Barbour,
[illegible]
Agraffes, aiguilles et épingles,
Parcale et jaconat blanc, très belle qualité,
Mousseline suisse unie et à carreaux,
Indiennes à meubles, imprimées et unies,
Ouvrées de Russie et crash pour torchons,
Russie blanche et écrue.
Pour Habitations:
Coton Lowell 7/8 et 4/4.
Linsey et Kersey, très épais.
Do de du Kentucky, croisé,
Couvertures Grenier, de 3 points, supérieures,
De américaines, Duffle,
Do de 12/4 très belle,
Cotonnade très belle et forte,
Une grande quantité d'autres articles, à vendre à bas prix pour du comptant. H. DE GOER & RIFFLARD, 1 août 35, rue de Chartres

H. DE GOËR & RIFFLARD,
Importeurs de Marchandises Sèches, françaises, anglaises et allemandes.
TIENNENT AUSSI:
MARCHANDISES DU PAYS, MANUFACTURÉES, et toutes espèces de Marchandises de laine et de coton, pour nègres et pour habitation.
NOUVELLE-ORLEANS, No. 34, rue de Chartres.
H. DE GOER, Paris. J. RIFFLARD, Nlle-Orléans. 26 juil

DEMANDE DE TRAVAILLEURS.
ON a besoin de louer 12 à 15 bons nègres, hommes et femmes, pour lesquels on donnera de bons prix. On les voudrait pendant 6 ou douze mois. S'adresser au No. 7, rue Bourbon. 31 juillet—3

UN nègre de 14 à 16 ans, s'il est parfaitement recommandé, trouvera de l'emploi chez J. E. LOREILHE, 31 juil encoignure Royale et Douane

BOIS DE CONSTRUCTION ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETE.
CONSTAMMENT en mains au moulin de DEPOUILLY, 31 juil Encoignure Carondelet et Viltéré.

MADRAS—Un envoi de mouchoirs Madras, de toutes couleurs, convenables au débit de la ville et de la campagne, récemment reçus et à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 31 juil 35 Chartres

GENIEVRE—10 pipes genièvre de Hollande, marque de l'Etoile, en débarquement du brick Harriet, d'Amsterdam, à vendre par O. H. MIESEGAES, 31 juil 24 Vieille Levée

CLOUS—330 barillets de fer de Suède, en débarquement de la barque Nancy W. Stevens, de Boston, à vendre par O. H. MIESEGAES, 31 juil 24 Vieille Levée

CLOUS—200 barillets clous fer de Suède, assortis, en débarquement de la barque Nancy W. Stevens, et à vendre par HARROD, DARLING & Co. 31 juillet 49, Communes

HUILE—25 barils huile d'éléphant, épurée, en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co 31 juillet 49, Commune.

COTON Lowell, Osnaburg &c.—Lowell-Osnaburg 7/8, coton à draps de Waltham, 40, 45 et 50 pouces, idem Hamilton, de 45 pouces, drills 7/8 blanc à draps, de 45 pouces, idem de 36 pouces, drills 7/8 et 4/4; coton à chemises de Hamilton, linseys blanc et en couleur, jeans à la mode, à vendre par HARROD, DARLING & C. 31 juillet 49, Commune

ARTICLES divers—100 barils farine superfine du Missouri, nouvellement moulue; 40 do farine fine, dito; 76 boucauts jambons, épaules et plats côtés; 10 boucauts plats côtés désossés, 20 caisses tabac à chiquer du Missouri, 25 barils fèves blanches; 30 tierçons jambons, épaules et plats côtés; 100 frequins graisse; 75 do. excellent beurre de l'Ouest; 3 tierçons bœuf fumé, dito taureau, 1 dito langues de bœuf, en magasin et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 31 juil

BRODEQUINS, Bottes, &c.—Le soussigné a à vendre en débarquement de la barque Nancy W. Stevens: 10 caisses Brodequins pour hommes, jeunes gens et enfans, en kip et veau; 16 caisses Brodequins Russett pour nègres, de qualité supérieure et moyenne; 21 caisses Bottes fortes, idem en kip et veau, demi-bottes et chevillées; 3 caisses escarpins à talons, pour hommes; 9 caisses brodequins d'enfant. ISAAC BRIDGE, 31 juil 76 Magasins

BLANC de Baleine—100 caisses, en déchargement de la barque Nancy W. Stevens, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 31 jt

THE—Impérial, Poudre à canon, Pouchong et Young Hyson en petits paquets et boîtes de ferblanc, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK. 40 Gravier.

VIN de Ténériffe—6 quarts de barriques, en débarquement de la barque Nancy W. Stevens, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

EAU de vie de Pêche—6 barils vieille, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 31 jt 40 Gravier.

GENIEVRE de Hollande—15 pipes marque d'Anvers, article de 1re. qualité, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 31 jt

FARINE—800 barils de St. Louis et Cincinnati, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 19 juil 24, Poydras.

PORC mess et prime à l'inspection, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 18 juil 60 Camp

JARVIS & ANDREWS.
Droguistes en Gros,
TIENNENT également, peintures, huile, verres à vitres, instruments de chirurgie, bocaux pour Pharmacies etc. etc. 30 rue de la Commune, et 7 rue du Canal, Nouvelle Orléans.

AUX HABITANTS, PHARMACIENS ET MEDECINS.
LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de médicaments frais, des meilleures qualités.—Aussi, peintures, huile, thérébentine, etc. etc., qu'ils offrent à vendre aux habitans et aux marchands de la campagne, à des prix raisonnables. JARVIS & ANDREWS, 29 juil 30 Commune et 7 Canal

SUCRE ET TABAC—157 caisses sucre blanc et brun; 174 balles tabac en feuilles, en débarquement du navire Ohio, de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 17 juillet 26, Vieille Levée

ON a besoin d'un bon domestique. S'adresser rue Royale, No. 308, au dépôt de sangsues. 18 juillet.

CHAUX—1000 barils fraîche de Thomaston, à flot et à vendre au No. 34, rue du Camp par E. SMITH & Co. 18 juillet—3

HUILE de Palmachristy—5 barils actuellement en magasin et à vendre par CH. DOANE & Co. 60 Poydras 18 juil

BACON—20 barriques jambons et 8 boucauts jambons et épaules en magasin, à vendre par C. DOANE & Co. 18 juil 60, Poydras

HUILE de graisse—10 barils, à vendre par CHS. DOANE & Co. 18 juillet 60, Poydras

BEURRE de l'Ouest—15 barillets en débarquement à vendre par CHAS. DOANE & Co. 18 juillet 60, Poydras

INDIGO—6 surons de caraccas en débarquement de la barque Washington, à vendre par ROBERTS & HALL. 18 juil 75 Magasins

BOTTES, Souliers et Brodequins—246 caisses actuellement en débarquement des navires Essex et Antwerp de Boston, et comprenant un assortiment des articles ci-dessus, convenables pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix par A. F. DUNBAR & Co. 16 Douane 18 juil

DERNIEREMENT reçu de la Havane par la goëlette Hero—70,000 regalias excellente marque, 200 sacs café vert, à vendre par P. REYNAUD, 18 juil 16 Bienville

PAR le navire Essex—30 caisses brodequins, article supérieur pour habitation, à vendre par FROST & co, 10 Magasins 18 juil

CHAPEAUX de feutre blancs et gris, dernièrement reçus, et à vendre par FROST & co, 10 Magasins 18 juil

BACON—14 barriques plats-côtés, 8 do jambons, 7 do épaules, en débarquement de la barge Ripple, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 14 juil 60 Camp

JAMBONS—40 boucauts épaules et plats-côtés, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 17 juin 44 Poydras.

BŒUF—200 barils mess, M. O. et prime, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 19 juin 93, Tchoupitoulas

GRAISSE—40 barils prime en magasin, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 19 juin 93, Tchoupitoulas

BŒUF et Porc Mess—Quelques barils à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 19 juin 93, Tchoupitoulas

VINS—Muscat et Liqueurs assorties, à vendre par GEO. GREEN & Co. 66 Gravier.

PORC pour familles—en barils et demi barils, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 27 juin 44 Poydras

CHAPEAUX—Un grand assortiment de différentes descriptions, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins.

VIN ROUGE—actuellement en débarquement de la barque Sarah Hand, de Bordeaux, et à vendre par les consignés. 20 barriques vin rouge St. Estèphe Médoc. 25 barriques do Montferrand, BOUTIN, GALLY & Co. 70 Toulouse.

PORC—300 barils à l'inspection; bacon, 65 barriques; jambons, plats côtés et épaules; graisse, 65 barils; farine, 50 barils de St. Louis; whiskey, 60 barils rectifié et 10 Monongahela vieux; haricots blancs, 10 barils, et 100 sacs maïs en débarquement, à vendre par J. R. SHAW & Co. 24, Poydras. 21 mai

---

PAR LE REGISTER.

Succession de Marie Garcia, épouse de Charles Beaulieu.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.
LUNDI, quatre septembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 20 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Garcia, épouse de Charles Beaulieu, et aussi pour le compte de la communauté qui a existé entre la dite Marie Garcia et Charles Beaulieu, tous deux décédés, le lot de terre ci-après décrit, savoir:
Un lot de terre situé en cette paroisse, sur le chemin du Bayou ou rue Washington, de forme irrégulière et ayant cent vingt pieds de face au chemin du Bayou, trois cents pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété de M. Lambert, cent quatre-vingt pieds de largeur dans le fond, face à la rue Lepage, cent quatre-vingt pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété de M. Clark, à gauche, soixante pieds sur une ligne parallèle au chemin du Bayou, s'étendant vers la propriété de M. Lambert, d'où ledit lot a cent vingt pieds sur une ligne perpendiculaire au chemin du Bayou; ensemble les édifices et les améliorations qui se trouvent sur ledit lot.
Conditions de la vente: Un quart comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur la propriété vendue.
W. F. C. DUPLESSIS, 2 août Register des Testaments.
N. B.—L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. Cuvillier, notaire public.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de J. J. B. Dauphin h. c. l.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à démontrer, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Peter Rapp, exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et ledit Peter Rapp déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, 2 août—3 en 10 Register des Testamens.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Juan Prasse, a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Pablo Alsina, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, 1er août—3 en 10 Register des Testamens

Succession de Maurice Doublet, h. c. l.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
LUNDI le sept août 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 30 juin 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Maurice Doublet, h. c. l., les propriétés foncières et esclaves ci-après décrits, savoir:
Un lot de terre situé du côté sud de la rue de l'Esplanade, entre les rues Bourgogne et des Remparts, faisant partie du terrain désigné par le numéro quarante, ledit lot de terre mesurant, en pied français, trente pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur cent pieds de profondeur et formant la moitié dudit terrain, qui se trouve du côté de la rue Bourgogne.
Un terrain situé au faubourg Marigny, rue Moreau, entre les rues d'Espagne et d'Enghein, mesurant soixante pieds de face à la rue Moreau, sur cent vingt pieds de profondeur.
Deux lots de terre situés au faubourg Franklin, désignés par les numéros huit et neuf de l'îlet numéro soixante-deux, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Mandeville, sur cent dix-huit pieds de profondeur.
Quatre lots de terre situés au faubourg Washington, désignés par les numéros neuf, dix, onze et douze de l'îlet No. vingt-neuf. Les Nos. neuf et dix mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Barthelemy, entre les rues Girod et St Jean Baptiste, sur cent trente quatre pieds cinq lignes de profondeur. Le No. onze formant l'encoignure des rues Barthelemy et St Jean Baptiste, mesurant trente et un pieds de face à la rue Barthelemy, sur cent trente quatre pieds cinq lignes de profondeur sur la rue St. Jean Baptiste. Le No. douze mesurant trente pieds de face à la rue St. Jean Baptiste, entre les rues Barthelemy et Manent, sur cent soixante-dix pieds six pouces de profondeur, le tout mesure américaine.
Un emplacement situé dans le faubourg Franklin rue Mandeville entre les rues Urquhart et Girod dans l'îlet numéro soixante deux et composé: 1o. d'un terrain de trente pieds américains de face à la dite rue Mandeville sur cent dix-huit pieds américains de profondeur, désigné par le numéro huit; 2o. et d'une portion d'un terrain désigné par le numéro neuf, laquelle portion mesure au pied américain dix pieds de face à la rue Mandeville, sur cent dix-huit pieds de profondeur, bornée du côté de la rue Urquhart par le terrain numéro huit, et du côté de la rue Girod par le restant dudit terrain numéro neuf. Lesdits terrains nommés huit et neuf sont figurés sur un plan déposé en l'étude de Hughes Fedesclaux, ci-devant notaire en cette ville, sous le numéro vingt-cinq, du livre des plans.
ANNA, négresse âgée d'environ dix-huit ans.
WINNY alias ANNA, négresse âgée d'environ vingt-cinq ans.
GRACE-ANNE, négresse âgée d'environ vingt ans et son enfant nommé Grégoire, négrillon âgé de deux ans et demi.
Conditions de la vente: Les propriétés foncières un quart comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit, les esclaves, un quart comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, le tout pour billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, 6 juillet Register des Testamens.
N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix Percy, notaire public.

Succession du Docteur David C. Ker.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
LUNDI, quatorze août 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 6 juin 1843, il sera vendu pour le compte de la succession du docteur David C. Ker,
L'esclave LUCY, mulâtresse âgée d'environ vingt-deux ans.
Conditions de la vente: Une moitié comptant, et la balance à trois mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction et assuré par hypothèque jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, 19 juil—3 en 30j Register des Testamens.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant H. B. Cénas, not. public.

Succession de Jean Claude Mairot.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
SAMEDI dix neuf août 1843, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 11 février 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Jean-Claude Mairot,
L'esclave Julie, âgée d'environ cinquante ans, ayant un fort mal de jambe.
Conditions—Comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Philippe Lacoste, not. pub. 19 juillet

Succession de Charles McMillen.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
MARDI, le quinze août 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 20 juin 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Charles McMillen, le lot de terre et les esclaves ci-après décrits, savoir:
Un Lot de Terre, situé au faubourg Ste. Marie, dans cette paroisse, à la partie Sud ouest de la rue Poydras, entre les rues St Charles et du Camp, mesurant vingt-sept pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la dite rue Poydras, sur une profondeur de soixante quatorze pieds sept pouces et une ligne, entre lignes parallèles, ensemble les bâtisses et améliorations; le dit lot est désigné par le numéro deux, au plan dressé par Charles F Zimpel, en date du 4 juin 1833, et annexé à un acte passé pardevant William Christy, notaire public de cette ville, le 6 mars 1834. Ensemble avec soixante et onze actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, sur lesquelles $3,124 sont dûs depuis le 1er février 1843.
Peggy, négresse âgée d'environ 46 ans, et sa fille nommée Célestine, âgée d'environ 3 ans.
Nancy, mulâtresse âgée d'environ 21 ans
Joe, nègre âgé de 12 ans.
Les droits et titres de la succession sur l'esclave Isaac, âgé de 9 ans.
Conditions de la vente—La propriété foncière et les actions comptant; les esclaves, un tiers comptant, et la balance à six mois de crédit, en un billet assuré par hypothèque et endossés à satisfaction.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant H. B. Cénas, notaire public, 14 juillet—3 en 30j

Succession de Samuel Ray.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
SAMEDI dix neuf août 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 14 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Samuel Ray,
L'esclave Henry, âgé d'environ 30 ans, bon domestique de maison.
Conditions de la vente: une moitié comptant et la balance à six mois de crédit, pour un billet endossé à satisfaction, assuré par hypothèque.
W. F. C. DUPLESSIS, 19 juill—3 en 30 Register des Testamens
N. B. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore Seghers, notaire public.

Succession de Louis Bourgeois.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
SAMEDI le douze août 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 7 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Louis Bourgeois, le lot de terre et les esclaves ci-après décrits, savoir:
Un lot de terre situé au faubourg Lacourse, à l'encoignure des rues Bacchus et Erato, mesurant au pied français cent vingt pieds de face à chacune des dites rues; ensemble les trois maisons y construites et dépendances, et soixante-cinq actions dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, reposant sur ladite propriété.
BETSEY, négresse âgée d'environ 27 ans, domestique de maison, un peu cuisinière, avec son enfant Henriette, âgée de 9 ans
ESTHER, négresse âgée d'environ 32 ans, domestique de maison et un peu cuisinière.
BECKY, alias ROSE, négresse âgée d'environ 27 ans, cuisinière, avec ses trois enfans nommés Désirée, d'environ 9 ans, Sarah, d'environ 7 ans, et Jean, d'environ un an.
SANS CULOTTE, nègre âgé d'environ 42 ans.
ADELINE, négresse âgée d'environ 31 ans, cuisinière et blanchisseuse.
Conditions de la vente:—Le lot de terre et les bâtisses y construites, et les soixante-cinq actions de la Banque des Citoyens, seront vendus aux conditions suivantes, savoir: L'acquéreur se mettra au lieu et place de la succession de Louis Bourgeois, et paiera, conformément à la Charte et aux règlemens de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en l'acquit de ladite succession, la somme de deux mille deux cent quatre piastres, étant la balance d'un prêt fait par ladite Banque des Citoyens audit Louis Bourgeois, et le restant sera payé à l'adjudication comme suit, savoir: cinq cents piastres comptant, et le reste à un, deux et trois ans de crédit; les esclaves, un tiers comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, 11 juillet—3 en 30 Register des Testamens.
N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Félix Percy, notaire public.

Succession d'Adélaïde Lemelle f. c. l.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
MERCREDI le vingt trois août 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 20 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession d'Adélaïde Lemelle f. c. l.
L'esclave Louis, âgé d'environ quinze ans.
Conditions, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Louis F. Maureau not. pub 22 juillet—3 en 30

CAFE de Rio—En magasin et à vendre par WM. PREHN & Co. 56, Douane. 20 juil

DIAPRE et damassé, en magasin et à vendre par WM. PREHN & Co. 56, Douane. 20 juil

VIN de Bucellas, en magasin et à vendre par WM. PREHN & Co 56 Douane. 20 juil

BLANC de plomb de la compagnie de New York et de Saugerties, en magasin et à vendre par WM. PREHN & Co. 56, Douane. 20 juil

ABSINTHE suisse—50 caisses à vendre à bas prix pour clore une consignation, par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 20 juil

ANISETTE—200 paniers, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 20 juil

VIN de Madère—3 pipes vieux vin de Madère en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée 20 juillet

DROGUERIES.—Reçu dernièrement: Gomme arabique blanche choisie, Gomme Sénégal, belle, en gros morceaux; Camphre raffiné, Moutarde noire créole, Camomille anglaise, belle; Alcool, à vendre par P. CUSACHS, 22 juil encoignure Condé et St. Philippe

ON demande trois nègres pour conduire des charrettes. S'adresser immédiatement au No. 152, vieux bassin. 21 juillet.

A LOUER—Une bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, s'adresser au No. 79 Camp 20 juil

PATE PECTORALE de mou de veau, de Regnauld, de pâte de Georges d'Arabie, de mou de veau au Lichen, de jujubes, [illegible]—Importés et à vendre par A. CUSACHS, 20 juil au coin des rues Condé et St Philippe

---

VENTES DE SHERIF.

La banque des Citoyens de la Louisiane vs. William [illegible].
COUR DE PAROISSE—No. 18,966.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, vendredi le huit septembre 1843, à midi,
1o. Un certain morceau de terre provenant de la division en lots d'une étendue de terre ci-devant appartenant à Martin Duralde, située près cette ville, et formant une partie du faubourg Washington, et ayant, mesure américaine, 198 pieds une ligne de face au chemin public, 540 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Independance, 283 pieds et un pouce de face à la rue Congrès, et 112 pieds 2 pouces de face à la rue Casacalvo; le dit morceau de terre désigné par le No. 9, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 31 mars 1834, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Félix de Armas, notaire public, et daté du 29 avril 1836, ensemble avec toute cette portion de la batture qui est déjà formée et qui pourrait se former en face du dit morceau de terre; aussi ensemble avec le moulin à scie à vapeur, la maison, les dépendances et les entourages qui se trouvent maintenant sur le dit morceau de terre sans exception ni réserve.
2o. Quatre lots de terre provenant de la dite division, en lots de l'étendue de terre ci-devant appartenant à Martin Duralde, situés près cette ville et formant une partie du faubourg Washington, les dits lots faisant face à la rue Congrès, entre les rues Casacalvo et Grands-Hommes, désignés par les Nos. 10, 11, 12 et 13 de l'îlet No. 6, sur un plan tiré par Joseph Pilié, daté du 30 mars 1834, et déposé en l'étude du dit notaire, Félix de Armas, et ayant chacun (mesure américaine), 48 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Congrès, sur 95 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur lignes parallèles, les dits lots étant contigus, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.
3o. Les vingt-huit esclaves suivants:
1o. Jim Thompson, nègre âgé d'environ 36 ans.
2o. Simon Slider, nègre âgé d'environ 35 ans.
3o. Jean Baptiste, nègre âgé d'environ 25 ans.
4o. James Lovell, nègre âgé d'environ 40 ans.
5o. Levi Jour, nègre âgé d'environ 21 ans.
6o. Woodson Gardier, nègre âgé d'environ 30 ans.
7o. Big Daniel, mulâtre âgé d'environ 42 ans.
8o. Big Sam, nègre âgé d'environ 40 ans.
9o. William Parker, nègre âgé d'environ 26 ans.
10o. Patrick, nègre âgé d'environ 45 ans.
11o. César, nègre âgé d'environ 21 ans.
12o. Squire, nègre âgé d'environ 26 ans.
13o. Jim Reynolds, nègre âgé d'environ 43 ans.
14o. Harry Armistead, nègre âgé d'environ 43 ans.
15o. John Armistead, nègre âgé d'environ 30 ans.
16o. Denis Gray, nègre âgé d'environ 32 ans.
17o. Tom Bass, nègre âgé d'environ 33 ans.
18o. Ben Carrey, nègre âgé d'environ 30 ans.
19o. Moses Hall, nègre âgé d'environ 29 ans.
20o. Washington, nègre âgé d'environ 30 ans.
21o. Charles Woodlee, nègre âgé d'environ 28 ans.
22o. Aun Dock, négresse âgée d'environ 45 ans.
23o. Dock, nègre âgé d'environ 30 ans.
24o. Philis, négresse âgée d'environ 46 ans.
25o. Bill Hepp, nègre âgé d'environ 22 ans.
26o. Ellick, mulâtre âgé d'environ 23 ans.
27o. Landery Brochis, nègre âgé d'environ 40 ans.
28o. Jack, nègre âgé d'environ 28 ans.
4o. Un certain morceau de terre composé de deux lots, provenant de la division en lots d'une étendue de terre ci-devant appartenant à M. Duralde, ladite étendue de terre ainsi divisée formant maintenant une partie du faubourg Washington, lesquels deux lots de terre désignés sous les Nos. trois et quatorze de l'îlet No. cinq sur un plan tiré par Joseph Pilié, voyer de la ville, le trente et un mars 1834 et déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire public en cette ville, ayant mesure américaine, le lot No. trois, quarante cinq pieds huit pouces de face à la rue Indépendance, sur quatre vingt-dix huit pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné du coté droit par le lot No deux, et du côté gauche par le lot No. quatre et dans le fond par le lot No. quatorze. Le lot numéro quatorze de l'îlet numéro cinq, ayant quarante-cinq pieds huit pouces de face à la rue Congrès, sur quatre-vingt-dix-huit pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné du coté droit par le lot No. treize et du coté gauche par le lot No. un, le tout conformément audit plan; ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent.
5o. Huit lots de terre situés au faubourg Montreuil, près cette ville, désignés par les Nos. vingt, vingt-un, vingt-deux, vingt trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt six et vingt sept sur un plan tiré par Emile Allou d'Hemécourt, architecte et voyer, le vingt-deux janvier 1838, et déposé en l'étude de Philippe Lacoste, notaire en cette ville, lesdits lots de terre mesurant comme suit: Les lots Nos. vingt, vingt-un, vingt-deux et vingt-trois ayant chacun trente pieds de face à la rue Désirée, sur cent vingt pieds et sept pouces de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos. vingt quatre, vingt-cinq, vingt-six et vingt sept ayant chacun trente pieds de face sur la rue Elmire, sur cent vingt pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, les dépendances et servitudes y attachées.
6o. Huit cent trente-huit actions du fonds capital de la banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par les propriétés ci-dessus décrites.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Le tout sera vendu en bloc.
Conditions: comptant.
D. AUGUSTIN, 2 août 3f en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

John Duggan vs la Compagnie de Magasins de Dépôt à Tabac de la Nouvelle Orléans.
COUR DE COMMERCE—No. 3 864—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au No. 91, rue St. Pierre (1re. municipalité) le lundi 14 août 1843, à 10 heures du matin,
Onze grandes vis avec leurs écrous et leviers et plaques de fer.
Quatre grandes vis.
Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions: comptant.
EMILE LA SERE, 2 août shérif de la Cour de Commerce

W. T. Thompson vs. L. A. Nadaud.
COUR DE CITE—No. 2,950—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Cité de la ville de Lafayette, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, samedi, le 19 d'août 1843, à midi,
Un certain lot de terre situé au faubourg Annonciation, au-dessus de cette ville, désigné par la moitié du lot No. 2, de l'îlet No. 58, borné par les rues Constance, Bassin, Magasins et Robin, d'après un plan dressé par Benjamin Lafon [illegible] ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Constance, 120 pieds de profondeur; touchant d'un côté le lot No. 1 et de l'autre côté l'autre moitié du dit lot No. 2, ensemble les édifices et améliorations qui s'y trouvent.
Aussi—43 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière la propriété et les actions ci-dessus décrites seront adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et satisfaisante, portant intérêt à raison de dix pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
D. AUGUSTIN, 2 août—3 en 10j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Théophilus R Hyde vs. William F. Hyde.
COUR DE DISTRICT.—No. 21 344—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi, le 4 septembre 1843 à midi,
Ces deux certains lots de terre situés au faubourg Delord, entre les rues Carondelet et St. Charles, et désignés par les Nos. un et deux, sur un plan déposé en l'étude de Wm. Christy, notaire de cette ville, daté le 1er mai 1843, le dit lot No. un mesure vingt deux pieds un pouce de face à la rue St. Joseph, cent soixante deux pieds [illegible] de profondeur sur la ligne du côté de la rue Carondelet, [illegible] le dit lot No. deux mesure vingt deux pieds un pouce de face à la rue St. Joseph, [illegible] ensemble avec toutes les améliorations et tous les droits de chemin, et privilèges y appartenant.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
A. SIDNEY LEWIS, 2 août—3 en 30j Shérif de la Cour de District.

Norbert Soulié et als vs. Adelaïde Ferrand, f. c. l.
COUR DE PAROISSE.—No. 13,966.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nlle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 9 septembre 1843, à midi,
Un certain lot de terre situé en cette ville, faisant face à la rue Dauphine, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Hôpital Bourgogne et Ursulines, ayant 32 pieds, de face à la rue Dauphine, sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de [illegible] et de l'autre par la propriété de Pierre Verzon; ensemble avec toutes les bâtisses qui se trouvent sur ledit lot de terre.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions:—Comptant.
D. AUGUSTIN. 2 août—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE—No. 3 864—John Duggan vs la Compagnie de Magasins de Dépôt à Tabac de la Nouvelle Orléans.
En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au magasin de Dépôt à Tabac, au-dessus de cette ville, le lundi, quatorze août 1843, à midi,
Quatre grandes cuves,
Une balance.
Un lot de bancs et de machines servant à arracher les côtes du tabac.
Un bureau
Vingt-deux pièces de bois pour servir aux encadremens des presses.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
EMILE LA SERE, 2 août—3f en 10j Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 3 864—John Duggan vs. La Compagnie de Magasins de Dépôt à Tabac de la Nouvelle Orléans.
En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St Louis, le samedi, deux septembre 1843, à midi, les esclaves ci-après dénommés, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Manuel, mulâtre âgé d'environ trente ans, et Taylor, griffe âgé d'environ trente-trois ans.
Conditions—Comptant.
EMILE LA SERE, 2 août—3f en 30j Shérif de la Cour de Commerce.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN,
Bureau, No. 45, rue du Camp.
Capital comptant.......... $100,000
Assure contre les risques du feu, de la mer et du fleuve.
Wm. A. GASQUET, Président,
CH. BRIGGS, Secrétaire.
24 juillet

BANDES DE BILLARDS—NOUVEAU PROCÉDÉ.
M. ANTOGNINI, Menuisier Billardier.
RUE BOURBON, No. 366,
OFFRE au public un nouveau procédé pour garnir les bandes de billard. Ce procédé qui n'appartient qu'à lui seul, a l'avantage d'empêcher les billes de sauter et d'être d'une solidité à toute épreuve. Il est garanti pleinement par M. ANTOGNINI, qui n'en reçoit le prix que lorsque la supériorité en a été constatée. Il a déjà mis ou remis plusieurs billards de ce genre dans la ville et il a donné les résultats les plus satisfaisans.
Les personnes de la campagne qui désirent faire garnir les bandes de leurs billards, n'auront qu'à envoyer ces bandes à l'adresse ci-dessus; elles seront mises en état et renvoyées dans le plus bref délai.
M. ANTOGNINI offre également à vendre plusieurs bons billards d'occasion, français et américains; aussi drap de billard, queues, billes, jeux de trente-et-un, etc. 2 juillet—3m

MARCHANDISES DIVERSES—250 sacs Café prime Rio, 40 sacs Café de Java, 200 caisses Thé 6 et 12 liv, 40 sacs Poivre, 20 caisses Poivre moulu, 40 caisses Sauce Catsup, 20 caisses Sirop de Limon, 10 caisses Confitures assorties, 8 caisses Citrons, 2 caisses Indigo de Manille, 1000 bonnets Corde et Cordage goudronnés, 1000 Damejeannes, 20 boîtes Huile et Blanc de Baleine, Vinaigre de cidre, Peintures jaunes et vertes, 50 barils de blanche, à vendre par J. W. STANTON & Co. 26 juil Encoignure Magasins et Lafayette

VIEUX Whiskey Bourbon—15 barils très supérieur, à vendre par WORSLEY & FORMAN, 22 juillet 75, Tchoupitoulas

ORGE PERLE en débarquement et à vendre par P. CUSACHS, 22 juil Encoignure Condé et St Philippe

EN débarquement du navire Ocmulgee, 20 barils genièvre américain. 10 do eau de vie 1re et de preuve. 10 do rum, et 40 de Malaga &c, à vendre par DARAN, QUEYROUSE & co. 22 juil

BOTTES, Souliers et chapeaux—Un assortiment général de ces articles, constamment en vente par FROST & co, 10 Magasins 22 juil

CAFE—100 sacs café vert de la Havane, à vendre par J. F. BERCIER & Co. 27 ja 54, Vieille Levée, entre St. Louis et Conti.

HUILE—75 paniers huile d'olive de James Planjol, en bouteilles de 24 onces, à vendre par J. F. BERCIER & Co. 27 ja 54, Vieille Levée, entre St. Louis et Conti.

EAU DE VIE et Genièvre—100 barils 1re. 2e. et de preuve, en magasin et à vendre par GEORGE HARRISON, 6 juin 67, Tchoupitoulas.

CONFITURE de la Havane—30 caisses, à vendre par les consignés. VALETON FRERES, 31 ja 30, rue St. Charles.

MARCHANDISES sèches à bon marché—75 colis marchandises sèches très bon marché et très convenables, en débarquement des navires Memphis et Auburn, à vendre pour du comptant par PEET & MORTON, 31 juil 17, Chartres

WHISKEY—70 barils rectifié, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras 30 juin

---

VENTES DE SHERIF.

Enoch Rittenhouse vs. le Président, Directeurs & co. de la Banque des Etats-Unis.
COUR DE DISTRICT—No. 21,500.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mercredi, deux août prochain, à midi, tous les droits, titres, et intérêts des défendeurs dans et aux propriétés ci-dessous,
1o. Un billet souscrit par C. R. Bass, à l'ordre de John Minturn, président, daté Princeton du 11 juillet 1840, de la somme de $4,599 98 payable à 12 mois de date à la Banque des Négocians de la ville de la Nouvelle Orléans, et protesté à la Nouvelle Orléans, le 14 juillet 1841, sujet à un crédit de $552 60 du 27 mai 1841.
— Un billet souscrit par C. R. Bass, à l'ordre de John Minturn, président, daté Princeton du 11 juillet 1840, de la somme de $4,559, payable à deux ans de date, à la Banque des Marchands de la ville de la Nouvelle Orléans, et protesté le 14 juillet 1842.
— Un autre billet souscrit par C. R. Bass, à l'ordre de John Minturn, président, daté de Princeton, du 11 juillet 1840, de la somme de $1,114, payable à trois ans de date, à la Banque des Négocians de la ville de la Nouvelle-Orléans;
— Un autre billet souscrit par C. R. Bass, à l'ordre de John Minturn, président, daté Princeton du 11 juillet 1840, de la somme de $2,876, payable à quatre ans de date à la Banque des Négocians de la ville de la Nouvelle-Orléans.
— Un autre billet souscrit par C. R. Bass, à l'ordre de J. Minturn, président, daté Princeton, du 11 juillet 1840, de la somme de $3,638, payable à cinq ans de date, à la Banque des Négocians de la ville de la Nouvelle-Orléans;
Les cinq billets ci-dessus décrits sont garantis par une hypothèque sur le morceau de terre borné comme suit; Les lots Nos. Trois, Quatre, Cinq, Six, Sept et Huit, de la section Six; les lots Nos. Un et Deux de la section Sept, fraction de Section Vingt deux; les lots Nos. Deux, Trois, Quatre, Cinq et Six de la section vingt-trois; les lots Nos. Un, deux et trois de la section vingt, et les lots Nos. Trois et quatre, de la section vingt-sept, tous dans le *township* Quatorze, Range neuf, Ouest, contenant en tout dix-sept cent cinquante acres 34/100 situées dans le comté de Washington et Etat susdit. Aussi, les esclaves suivans, savoir: York, âgé de 48 ans; Jony, 40; Elias 38; Jacob 47; Jackson, 17; Big William, 14; Phill, 12; Little-William, 10, Nelly 35; Sally 16; Lucy 16; Harriet, 24; Milly, 20; Sylvia, 28; Hester 30; Peggy 40; Jeffrey 8; Lucinda 6; Madison, 8; Henderson 6; Virgil 4, Batt, 11; Mima 45; Dennis 3; Haywood 1; James Wilson 2; Wm. H. Harrison 1 mois.
Lesquels esclaves sont libres d'hypothèque et aussi les esclaves suivans, sur lesquels la banque de l'Union du Mississipi a une première hypothèque, enregistrée au bureau de la Cour des Preuves du dit comté, savoir:—Thomas 45,—Harry 43,—Daniel 33,—Simon 23,—Owen 22,—Isom 20, Ned 20,—Poger 21,—Sam 22,—Abrica 22,—Spencer 21,—Richard 24—Joseph 19,—Louis 19,—Reading 15,—Whistley 20,—Amos 40,—Mornings 30,—Lucinda 29,—Delsey 26,—Charlotte 24,—Decy 23,—Polly 50,—Phillis 20,—Mary 20,—Eliza 20,—Sarah 15,—Clary 18,—Quilly 16,—Zachariah 8,—Harriet 10,—Fanny 10,—Milly 10,—America 8,—Prescilla 5,—Juda 30,—Henry 2.—Ainsi qu'il appert de l'acte d'hypothèque aujourd'hui entre les mains du shérif de la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, enregistré le 13 juillet 1840, à la Cour des Preuves du comté de Washington, Mississipi.
2o. Une traite tirée par R. B. Jones, à son propre ordre, acceptée par Lawrence et Chalmers, endossée par Willcox, Anderson & Co. et G. W. Denton, dûe le 13 janvier 1840, de la somme de $4,546 86; protestée,——— sur cette traite jugement a été rendu par la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, No. 5,023 des dossiers de la dite Cour, contre Jacob Willcox, G. W. Huntington et G. W. Denton, en faveur de W. W. Frazier et C. Adams, junior, receveurs, pour la somme de $4,546 86 avec intérêt à raison de 5 pour 0,0 l'an, à partir du 15 janvier 1840, jusqu'au paiement, et $4 50 frais de protêt; et les frais d'instance. Le dit jugement a été rendu pour la première fois le 11 mars 1843, et a été amendé et rendu de nouveau le 10 juin 1843 et signé le 12 juin 1843.
Les billets ci-dessus décrits sont dans la possession du shérif de la Cour de Commerce et sont retenus par lui par ordre de ladite Cour, et que lesdits billets sont réclamés par certains assignés de la Banque des Etats-Unis.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
A. SIDNEY LEWIS, 21 juillet—3f en 10j Shérif de la Cour de District.

Jacob Rittenhouse vs le Président, Directeurs & Co. de la Banque des Etats-Unis.
COUR DE DISTRICT—No. 21,337.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi le 2 août 1843, à midi, tous les droits, titres et intérêts des défendeurs à la propriété ci-après décrite:
Un billet souscrit par W. Tigner, daté Woodville, Mississipi, du 1er aout 1838, de la somme de $8,100, à l'ordre de W. M. Tigner, payable le 1er janvier 1841, négociable à la Banque des Négocians de la Nouvelle Orléans, et portant intérêt à raison de sept pour cent l'an, à partir de son échéance jusqu'au paiement, protesté à la Nouvelle Orléans, le 4 janvier 1841; sujet aux crédits suivants:
Le 13 mai $1,500 00.
Le 17 octobre 1,936 28.
Le 18 décembre 675 00.
— Un autre billet souscrit par W. Tigner, daté Woodville, Mississipi, du 1er aout 1838, de la somme de $7,680, à l'ordre de W. M. Tigner, payable le 1er janvier 1842, négociable à la Banque des Négocians de la Nouvelle Orléans, et portant intérêt à raison de sept pour cent l'an, à partir de son échéance jusqu'au paiement, protesté à la Nouvelle Orléans, le 4 janvier 1842.
— Un autre billet souscrit par W. Tigner, daté Woodville, Mississipi, du 1er aout 1838, de la somme de $7,260, à l'ordre de W. M. Tigner, payable le 1er Janvier 1843, négociable à la Banque des Négocians de la Nouvelle Orléans, et portant intérêt à raison de sept pour cent l'an, à partir de son échéance jusqu'au paiement, protesté à la Nouvelle Orléans, le 4 janvier 1843.
— Un autre billet souscrit par W. Tigner, daté Woodville, Mississipi, du 1er aout 1838, de la somme de $6 840, à l'ordre de W. M. Tigner, payable le 1er janvier 1844, négociable à la Banque des Négocians de la Nouvelle Orléans et portant intérêt à raison de sept pour cent l'an jusqu'au paiement, dû le 1er 4 janvier 1844.
— Un autre billet souscrit par W. Tigner, daté Woodville, Mississipi, du 1er aout 1838, de la somme de $6,420, à l'ordre de W. M. Tigner, payable le 1er janvier 1845, négociable à la Banque des Négocians de la Nouvelle Orléans et portant intérêt à raison de sept pour cent l'an, à partir de son échéance jusqu'au paiement, dû le 1er 4 janvier 1845.
Le paiement des cinq billets ci-dessus décrits est assuré par un *deed of trust*, passé dans le comté de Wilkinson, Etat du Mississipi, sous la date du 1er août 1838, par lequel ledit William Tigner et son épouse, ont transféré à Thomas Henderson, syndic, (Trustee,) la propriété suivante savoir:
Un certain morceau de terre situé dans le comté de Wilkinson, et Etat du Mississipi, contenant onze cent cinquante acres plus ou moins, borné au nord par des terres appartenant à Daniel Woodward, à l'Est par des terres de H. Morland et Daniel Woodward, au Sud, par des terres de John L. Downs, et à l'Ouest par des terres de Zachariah Smith, et est le même qui est en la possession de et occupé par le dit William Tigner, et connu sous le nom de *Plantation Millbrook*, et est la même terre transférée par Thomas G. Percy et son épouse audit Tigner, par acte du 29 mai 1826, et aussi les esclaves suivans, savoir: Moses, Ben, Georges, Bill, Hillary, Washington, Jeffrey, Frank, Jim, Tom, Sandy, Prince, Doctor, George, Charity, Sarah, Easter, Daphné, Delah, et son enfant, Emily et son enfant, Louisa et son enfant, Sophie et son enfant, Jane et son enfant, Meal et son enfant, Nathan, Betsey et son enfant, Bet et ses deux enfans, Joe et Jane, Maria, Rose, Charlotte, Maria, Martha, Barbara, Emeline, Charles, Hampton, Bob, Fanny, Somar, Leah, Sally et Milly; ensemble avec environ quarante chevaux et mulets, dix paires de bœufs et cent cinquante têtes d'animaux, tous à l'usage de et appartenant à ladite plantation; ensemble avec toutes et chacune des augmentations et appartenances de la dite terre; ainsi qu'il appert plus amplement de l'acte de vente aujourd'hui entre les mains du shérif de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, et enregistré au bureau du greffier de la Cour des Preuves du comté de Wilkinson, Mississipi, le 6 aout 1836.
Les billets ci-dessus décrits sont en la possession du shérif de la Cour de Commerce, et retenus par lui par ordre de ladite Cour, et la propriété en est réclamée par certains assignés des défendeurs.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
A. SIDNEY LEWIS, 21 juillet—3 en 10 Shérif de la Cour de District

H. C. Cammack & Wm. McCawley, exécuteurs testamentaires de Isaac L. McCoy, poursuivants au nom de l'Etat de la Louisiane vs. John Greene.
COUR DE DISTRICT—No 14,849—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi le deux août 1843, à midi,
L'esclave griffe nommé JACK, âgé d'environ vingt-un ans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
A. SIDNEY LEWIS, 30 juin—3f en 30j Shérif de la Cour de District.

AVIS.
MEFIEZ VOUS DES CONTREFACTEURS.
LE soussigné, agent général pour la vente des Pillules Anti-fébriles de Sappington regrette d'être dans la nécessité de prévenir le public contre la contrefaçon de cet article. Depuis son arrivée en cette ville, il a acquis la certitude que beaucoup d'apothicaires offrent un article qui est falsifié. Cet article réel et garanti se vend seulement chez les personnes suivantes:
G. N. Morrison, 11, Magasins.
J. P. Barbor, encoignure Girod et Tchoupitoulas.
Doyle Batman, 24, Bâtisses triangulaires.
Laville, encoignure Hôpital et Vieille Levée.
Shaw & Bosley, encoignure Commune et St. Charles.
Geo. Jones, apothicaire, Cercle Tivoli.
O. B. PEARSON, 1 mai—6m Pour John Sappington & Sons

AVIS AU PUBLIC.
IL n'y a peut-être pas de médecin qui doute qu'il n'y a qu'une sorte de maladie nommée fièvre essentielle, depuis l'intermittente bénigne jusqu'à ses cruelles [illegible], la fièvre jaune et la peste; ce sont des inflammations des membranes muqueuses, des voies digestives, accompagnées de toutes les complications et de toutes les modifications qui ont si longtemps caché leur vrai caractère, et les présentaient comme un groupe de fièvres essentielles qui [illegible] le malheur d'être atteints de la contagion. Et à présent que leurs causes, leurs symptômes sont mieux connus, le nombre de leurs victimes est encore immense. Je n'entreprendrai pas une description prolongée de ces maladies; mais une expérience de plus de dix années, et toujours couronnée du succès, m'ayant convaincu de l'efficacité du spécifique contre la fièvre jaune, je l'offre au public dans la conviction intime que j'ai de sa supériorité sur toute autre médecine connue.
L'officine du docteur MARCHAND est rue de Bourbon, au coin de la rue St. Louis, où il sera depuis le jour jusqu'à sept heures, et depuis onze heures jusqu'à trois. Il donnera aussi ses soins aux maladies secrètes dans leurs divers périodes, [illegible], sans opération chirurgicale et sans douleur, le mal de dents, considéré comme maladie du période. 20 juillet

ARTICLES pour habitation—Brodequins Russett, chapeaux de laine, blancs et noirs, coton de Lowell, à vendre par FROST & co. 20 juil 10 Magasins

---

VENTES DE SHERIF.

Henry Young et al. vs. le Président, Directeurs &c. de la Banque des Etats-Unis.
COUR DE DISTRICT.—No. 21,503.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Mercredi le 2 août 1843, à midi;
Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs à la propriété ci-après décrite:
Différents coupons du *Clinton & Port Hudson Rail Road Company*, signés par J. Nicholls, caissier, dus et décrits comme suit:

A 11 à 37, dû le 1er août 1836,—1er février 1837, $25 chaque, $50 sur bond $1,000,	$1,850
B 1 à 38, dû le 1er. août 1836,—1er. février 1837, $25 chaque, $50 sur bond $1,000,	1,900
A 1 à 37, dû le 1er. août 1836,—1er. février 1837, $25 chaque, $50 sur bond $1,000,	925
B 1 à 38, dû le 1er. août 1836,—1er. février 1837, $25 chaque, $50 sur bond $1,000,	950
C 1 à 50, dû le 1er. août 1836,—1er. février 1837, $25 chaque, $50 sur bond $1,000,	2,500
C 1 à 50, dû le 1er. août 1836,—1er. février 1837, $25 chaque, $50 sur bond $1,000,	1,250
A 1 à 37, dû 1er. février 1838, $25 chaque, sur bond $1,000,	925
B 1 à 38, dû 1er. février 1838, $25 chaque, sur bond $1,000,	950
C 1 à 50, dû 1er. février 1838, $25 chaque, sur bond $1,000,	1,250
A 1 à 37, dû le 1er. août 1838, $25 chaque, sur bond $1,000,	925
A 1 à 37, dû le 1er. août 1839, $25 chaque, sur bond $1,000,	925
A 1 à 37, dû 1er. février 1839, $25 chaque, sur bond $1,000,	925
B 1 à 38, dû le 1er. août 1839, $25 chaque, sur bond $1,000,	950
A 1 à 38, dû le 1er. août 1839, $25 chaque, sur bond $1,000,	950
B 1 à 38, dû 1er. février 1839, $25 chaque, sur bond $1,000,	950
C 1 à 50, dû le 1er. août 1838, $25 chaque, sur bond $1,250,	1,250
C 1 à 50, dû 1er. février 1839, $25 chaque, sur bond $1,250,	1,250
C 1 à 50, dû le 1er. août 1839, $25 chaque, sur bond $1,250,	1,250
A 1 à 37, dû 1er. février 1840, $25 chaque, sur bond $1,000,	925
A 1 à 37, dû le 1er. août 1840, $25 chaque, sur bond $1,000,	925
A 1 à 37, dû 1er. février 1841, $25 chaque, sur bond $1,000,	925
B 1 à 38, dû 1er. février 1840, $25 chaque, sur bond $1,000,	950
B 1 à 38, dû le 1er. août 1840, $25 chaque, sur bond $1,000,	950
B 1 à 38, dû 1er. février 1841, $25 chaque, sur bond $1,000,	950
C 1 à 50, dû 1er. février 1840, $25 chaque, sur bond $1,000,	1,250
C 1 à 50, dû le 1er. août 1840, $25 chaque, sur bond $1,000,	1,250
C 1 à 50, dû 1er. février 1841, $25 chaque, sur bond $1,000,	1,250

La Banque des Etats-Unis prétend que ces coupons sont garantis par la Compagnie de la Banque du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
Les dits coupons se trouvent dans la possession du shériff de la Cour du Commerce, et sont retenus par lui par ordre de la dite Cour et la propriété en est réclamée par certains assignés des défendeurs.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant.
A. SIDNEY LEWIS, Sheriff de la Cour de District.
21 juillet—3 en 10j.

PARAPLUIES—12 caisses ginghams, montures en baleine qualité supérieure, 1 caisse 40 pouces, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 28 juil

CHOCOLAT DOUX—6 caisses d'Espagne à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 28 juil

COFFRES-FORTS en fer—Salamandre patentés et perfectionnés de Robertson et Rich, petites et secondes dimensions, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 28 juil

COUVERTES Françaises 3 points de Montpellier, à vendre par J. ALBERT, 28 juil 22 St. Louis

DAMEJEANNES françaises de cinq gallons à vendre par J. ALBERT, 28 juil 22 St. Louis

CERISE à l'eau-de-vie—50 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par J. ALBERT, 28 juil 22 St. Louis

SAVON et amidon—54 caisses savon No. 1 de Cincinnati et 20 do. amidon, en débarquement de Genl. Morgan, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 24 juillet 44, Poydras

GRAISSE—25 barils, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 24 juil 44 Poydras

JAMBONS—30 barils enveloppés de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 24 juil 44, Poydras

GRAISSE prime leaf en barils et barillets, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 24 juil 26, Poydras

PORC—500 barils M. O., 24 do mess, 100 do prime et 100 do. rumps et chines, à l'inspection de Bozant, à vendre par SCHULTZ HADDEN & LEACH, 21 juillet 26, Poydras

WHISKEY rectifié—100 barils en magasin et à vendre par WORSLEY & FORMAN, 22 juil 75 Tchoupitoulas

FARINE—100 barils farine superfine, en magasin et à vendre par WORSLEY & FORMAN, 22 juillet 75, Tchoupitoulas

DES avances comptant seront faites sur des consignations de coton, sucre, tabac en feuille etc. etc. adressées à nous ou à nos amis de New York et de Philadelphie. T. & S. TOBY & BOGERT, 23 juil 70 Camp

TABAC—173 balles Vuelta de Abajo à vendre en magasin par E TROISGROS, 19 juil 26 Vieille Levée

SUCRE—175 caisses blanc de la Havane, à vendre en magasin par E. TROISGROS, 19 juil 26 Vieille Levée

MANTAS—70 balles très fines, mises exprès en petites balles pour les marchés du Mexique, dernièrement reçues par le navire Newark et à vendre par PEET & MORTON, 17 Chartres 5 juin

TABAC manufacturé du Missouri, à vendre par JOHN R SHAW & Co. 24, Poydras 18 juil

TOILE, corde et ficelle d'emballage, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 21 juil 26 Poydras

BACON—40 barriques Jambons, épaules, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 21 juil 26 Poydras

FICELLES d'emballage—150 rouleaux extra, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 21 juil 26 Poydras

RAISINS secs—300 caisses M. R. en débarquement du navire Ocmulgee, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée 21 juil

CIDRE—10 barils supérieur de Newark, en débarquement du navire Union, à vendre par FOSDICK & BRO, 66, Camp 21 jt

EN débarquement du navire Ocmulgee, et à vendre par les soussignés: 100 sacs café Rio, 114 do Java, 85 do poivre; 10 caisses ferblanc, 150 do casse, 15 sacs piment, 3 barils clous de girofles, 8 caisses indigo. MERLE, BEYLLE & Co. 21 jt 46, Vieille Levée

JAMBON—50 barriques jambons, plats-côtés et épaules, de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 20 juil 44, Poydras

SUCRE blanc de la Havane—35 caisses reçues par le Hero, à vendre par J. F. BERCIER & Co. 54 Vieille Levée 19 juil

GENIEVRE—50 barils double ancre reçus dernièrement de New-York, à vendre par J. F. BERCIER & Co. 54 Vieille Levée 19 juil

BOUCHONS 100,000 fins, en sacs de 500 et 1000, à vendre par J. F. BERCIER & Co. 19 juil 54, Vieille Levée.

GRILLES pour tombeaux—six grilles en fer creux, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 17 juil

BOMBAZINE et Mérinos—quatre pièces chaque article, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 17 juil

VINS fins en bouteilles, des meilleures marques, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 17 juil

TOILE damassée et diaprée.—Un assortiment à vendre en magasin par WM PREHN & Co. 56 Douane 15 juil

VIN de Bucellas, à vendre en magasin par WM. PREHN & Co. 56 Douane 15 juil

MACHINES à nettoyer le coton, perfectionnées, de Carver, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier 14 juil

SACS en pitre, à vendre par GEO. GREEN BROTH. 82, Gravier. 15 juil

VIN de Muscat, liqueurs assorties, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier. 15 juil

CORDAGE de Manille à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier 15 juil

FICELLE, à vendre par GEO. GREEN & BROTH., 82, Gravier 15 juil

MARCHANDISES de Coton—3 caisses convenables pour le marché mexicain, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82 Gravier 14 juil

THE—poudre à canon, impérial, Y. Hyson et Ponchong, en caisses différentes dimensions, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 14 juil

CLOUS—200 barriques fer de Suède, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 14 juil

CORDAGE de Manille—100 rouleaux à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 14 juil

LIQUEURS—20 pipes genièvre de Hollande, 5 demi do. eau de vie de Cognac, 10 barils whiskey Monongahela à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 14 juil

BOTTES, Brodequins et Souliers de toutes les descriptions, pour hommes et enfans, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 14 juil

FARINE—900 barils superfine, moulin de Providence, à vendre par PRICE & FROST, 14 juil 20, Poydras

BACON—50 barils jambons, plats côtés et épaules, à vendre en magasin par PRICE & FROST, 20, Poydras. 14 juil

GRAISSE—30 barils snif, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 14 juil

BEURRE—20 barillets pour familles, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 14 juil

MILLE livres de laine, dernièrement reçues, à vendre par P. REYNAUD. 14 juil

CAFE—350 sacs prime vert de la Havane, actuellement en débarquement du brick T. Street, à vendre par P. REYNAUD. 14 juil

HUILE de Graisse—16 barils supérieur, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune 14 juil

MAIS—2000 boisseaux Maïs blanc, en bon ordre, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 14 juil 49, Commune.

HUILE de Graisse—12 barils très supérieure, à vendre par FOSDICK & BROTH, 14 juil 66 Camp

PARAPLUIES—18 caisses soie et gingham, 36 et 32 pouces, 1 caisse do. 40 pouces, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 14 juil

RIZ—50 tierçons frais, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 8 juil

CAFE de Java—100 sacs à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 8 juil

INDIGO—6 surons de Caraccas et 8 caisses de Manille, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 8 juil

EAU DE VIE et genièvre du pays—20 barils eau de vie 1re. preuve, et 75 do. Couronne Impériale, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 8 juil

PORC, Bœuf, Jambon, Bacon de différentes descriptions, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 8 juil

PLATRE calciné—5 barils à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 8 juil

CUIVRE en feuille—20 caisses dimensions assorties, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 8 juil

CLOUS de cuivre—12 barillets à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 8 juil

ARDOISES—Dernièrement reçues et à vendre, 200,000 excellente qualité de Walsh, dimensions assorties, à vendre de lots au gré des acheteurs à des prix réduits, par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 26 mai

---

BATAILLON D'ARTILLERIE.
ORDRE DE SERVICE.
Pour une revue d'inspection ordonnée par la Loi.

LE Bataillon prendra les armes dimanche, 13 du courant, à 8 heures précises du matin, en grande tenue d'été, armement complet, et se réunira à l'arsenal.
Le trait sera tiré à pied.
Par ordre du Major,
2 août F. SAUTON, adjudant major.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Les membres composant le Bataillon d'Artillerie se réuniront en bourgeois, mercredi 2 août prochain, à l'arsenal, à 6 heures de l'après-midi, pour une affaire qui intéresse le corps d'artillerie.
D. AUGUSTIN, 27 juil Capitaine, 1ère. Compagnie

BATAILLON D'ARTILLERIE D'ORLEANS.
D'après l'invitation qui vient d'être faite au Bataillon MM. les membres honoraires et actifs, qui composent le dit corps, sont instamment invités à assister (en bourgeois) au service funèbre qui sera célébré en mémoire de feu le Rév. abbé MONI, jeudi 3 août prochain.
Il fut aumonier du Bataillon d'Artillerie, il nous aida souvent à rendre les derniers devoirs religieux à nos défunts camarades; lui rendre ces mêmes honneurs, c'est remplir un devoir et honorer la vertu.
Un piquet de canonniers assistera à cette cérémonie en grande tenue d'été et armement complet.
La réunion aura lieu à l'Arsenal, jeudi 3 août, à 6 heures du matin.
1 août—2 Signé L. GALLY, Major

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON

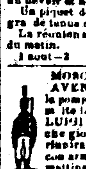

AVENDO ricevuto l'invitazione per assistere alla pompa e servizio funebre in memoria del nostro [illegible] membro il reverendo e Venerabile LUIGI MONI; per questo siete tutti quanti avvertiti che giovedì prossimo, 3 di agosto, la compagnia si riunirà in gran tenuta alla sala d'armi del corpo, con armi &c in ottimo stato, alle ore 6 precise della mattina. Questa sortita essendo di obbligazione secondo i regolamenti tutti sono pregati di non mancar all'ordine presente.
1 agosto MONDELLI, capitano.

LEGION DE LA LOUISIANE.
Le général et son état major, ainsi que tous les officiers qui composent le corps de la Légion, sont respectueusement invités à vouloir se joindre à la Compagnie des Mousquetaires de MontVernon pour assister à un service funèbre à la mémoire du vénérable et Révérend Louis Moni, décédé, qui était membre de la dite Compagnie des Mousquetaires de Mont Vernon, lequel service aura lieu jeudi prochain, 3 du mois d'août, à 7 heures précises du matin, à l'église paroissiale de St. Louis.
A. MONDELLI, Capitaine.
N. B. Les commandants des divers corps attachés à la Légion qui voudraient venir avec leur compagnie, sont priés de se rassembler sur la place d'Armes à l'heure susdite, et la Compagnie de M. de M. V. viendra les prendre pour se rendre en corps à la Cathédrale. 1 août

SANGSUES.
REÇU par les derniers arrivages de France, Barcelone et la Havane, 50,000 SANGSUES de choix que l'on vendra aux prix les plus bas. On trouvera pendant toute la saison, à L'ENTREPOT GENERAL de la rue du Quartier No. 46, des Sangsues de première qualité, garanties, à CINQ CENTS et DIX CENTS pièce.
L'entrepôt a établi une succursale, au coin des rues Orléans et Bourbon, afin de faciliter les habitués du centre de la ville, mais le principal établissement et les Réservoirs sont rue du Quartier No. 46, entre Condé et Vieille Levée. 29 juillet

SANGSUES.
SANGSUES—20,000, arrivées par le T. Street et le brick Adolfo, venant de Cadix, à vendre à l'entrepôt général, à un [illegible], un escalin et vingt cinq sous les plus grosses.
Les ordres pour la campagne seront avec tous les avantages portés pour les habitans, rue de l'Esplanade, entre Condé et Royale, No. 86.
27 juil J. P. SOUBIRAN.

SANGSUES.
83000 dernièrement reçues par le navire Deucalion.
Le soussigné informe le public qu'il est actuellement prêt à vendre à son Dépôt général, en gros et en détail, toute espèce de Sangsues d'Europe, aux prix les plus modérés. J. B. RUSCONNI, 147, rue de Chartres.
Une porte de la rue St. Pierre, à l'ancien magasin d'oiseaux. 28 juillet

SANGSUES.
REÇU par les derniers arrivages de France, 7,000 sangsues assorties, à vendre au nouveau dépôt rue Royale, No. 308, entre St. Philippe et Ursulines, à un [illegible] au-dessus.
31 juil PAUL TRASFOREST.

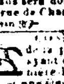

QUINZE PIASTRES DE RECOMPENSE.
S'est échappé de la chaîne de la première municipalité le mulâtre JOHN, âgé d'environ 30 ans, fortement constitué et de la taille d'environ 5 pieds 10 pouces. S'adresser au No. 7, rue Bourbon 31 juillet—3

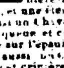

$10 DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne depuis le 21 mai, la négresse ISABELLE, créole, âgée d'environ 16 ans, parlant anglais et français. Elle était vêtue d'une robe [illegible] indienne couleur cannelle, et un mouchoir blanc sur la tête. Elle a l'habitude de se louer en [illegible]. On croit l'avoir vue du côté du rail-road à Gentilly; il est possible qu'elle ait changé de vêtemens. La récompense ci dessus sera donnée à qui la ramènera chez les soussignés, rue de Chartres No. 29.
21 juin FORCADE & Co

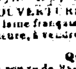

[illegible] chez le syndic du premier district de la paroisse de Plaquemines, un Cheval bai ayant environ 16 mains de haut, queue et crinière longues, le pied droit de derrière blanc, et une étoile au front.
Aussi un Cheval bai, [illegible] ayant environ 14 mains de haut, queue et crinière longues, [illegible].
Et aussi un cheval alezan, ayant 14 mains de haut, queue et crinière longues, et marqué de la lettre R sur la fesse droite.
Les propriétaires desdits animaux devront les réclamer conformément à la loi d'ici au 19 d'août prochain, ou bien ils seront vendus à l'encan ce jour à 4 heures P. M. au Détour-des-Anglais. N. C. LANE, 19 juil—4f Syndic.

COUVERTURES Françaises—16 balles Couvertures de laine françaises de 3 points, pour nègres, de qualité supérieure, à vendre par JORDY & BRAZIER, 60, rue Royale.
Vin rouge de Bassens, Montferrand, St. Emilion, Pauillac, St. Julien, et St. Estèphe, en tierçons et caisses.
Vin rouge de St. Estèphe, Pauillac, Haut Brion, Château Margaux, St. Julien, Grand Château Lafitte (véritable) et Cos-Labory en caisses.
Vin blanc Haut-Sauterne en caisses.
Vieille Eau de vie de Cognac en quarts, demi-pipes et barils.
Anisette surfine de Chauvet et sup. fine de Champson,
Curaçao et Marasquins,
Amandes fraîches à coque tendre,
Bouchons longs et courts,
Demi bouteilles et damejeannes vides. 21 juil—10

LES soussignés offrent à vendre en gros et en détail: à très bas prix en débarquement du navire Ocmulgee de New York, les marchandises suivantes:
Chemises de toile qualité supérieure, do do do bon marché, do coton fin, devant en toile, do do do à petits plis, chaussettes de coton, diverses cravates mousselines blanches et couleurs, [illegible] belle qualité, do ordinaires, robes de chambre; chemises de peau en flanelle, do do en coton; toile d'emballage; gilets basin; caleçons pour l'été, [illegible] &c.
LOISON & SILVESTRE, 26 juillet 36 Chartres

LES soussignés ont transporté leur comptoir au No. 56, rue Royale, entre les rues Bienville et Douane, où ils offrent à vendre:
Vieille Eau-de-vie de Cognac en barils, de qualité supérieure,—vieux vin blanc de Sauterne do—bordeaux supérieur, vin rouge en caisses,—[illegible] de marbre, de [illegible] assortis, &c. &c.
BOUTIN, GALLY & Co. 26 juillet

AVIS AUX PLANTEURS SUCRIERS.
UNE personne qui a été employée pendant sept ans comme économe à Ste. Croix et Porto-Rico, et entendant parfaitement tout ce qui se rattache à ce travail, désirerait trouver à s'employer. Les salaires pour les deux ou trois premiers mois seraient peu importants, cette personne voulant pleinement justifier de ce qu'elle sait faire. Elle parle et écrit l'anglais, l'espagnol et l'allemand. Pour plus d'informations, s'adresser à MM. WOOD & SIMMONS, 24 juillet—6 80 Magasins

BOUTEILLES VIDES DE TOUTES ESPECES.—On achète à l'encoignure Royale et Douane toutes sortes de bouteilles vides et principalement celles de Bordeaux, on les paiera LE DOUBLE du prix ordinaire et on les ira prendre à DOMICILE. 19 juil

CAFE—670 sacs prime vert en débarquement de la goëlette Belle de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée 26 juil

BEURRE de l'Ouest—15 barillets actuellement en débarquement, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49 Commune 26 juil

SACS de Pitre en balles et en paquets, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 26 juil 49 Commune

MELASSE en barils, de qualité supérieure, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVE, 26 juil 149 Commune

DEMANDE D'UNE NOURRICE—Une femme blanche, pour un enfant de cinq mois. On préfèrerait une française, s'adresser à FOSDICK & BROTHER, 24 juil 66 Camp

FARINE—300 barils excellentes marques des boulangers, à vendre par C. DOANE & co, 24 juil 60 Poydras

JAMBONS—108 barils enveloppés extra pour famille, de 11 à 12 livres chaque, reçus par le Scioto Valley, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 24 juillet 44, Poydras

PORC—250 barils mess à l'inspection et à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 24 juil 44 Poydras

BŒUF—50 barils et 15 demi do. à l'inspection à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 21 juillet 44, Poydras

BACON—60 barriques jambons, plats côtés et épaules de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 24 juillet 44, Poydras

FROMAGE de Hollande;
Saucissons de Lyon,
Patés truffés, truffes pures;
Sardines à l'huile;
Petits pois.
A vendre par les soussignés, VALETON FRERES, 21 ja 28, rue St. Charles.

JAMBON—20 barriques plats-côtés, en magasin et à vendre par WORSLEY & FORMAN, 22 juillet 75, Tchoupitoulas

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Les soussignés ont constamment en mains un assortiment complet de ces articles; ils livreront partout sur le Mississipi aux prix de la Nouvelle Orléans et sans faire payer de fret.
WORSLEY & FORMAN, 28 juin 75 Tchoupitoulas

JAMBONS EXTRA, fumés au sucre, de Yetman et d'Amelung, à vendre par J. E. LOREILHE, 19 juil Encoignure Royale et Douane

VIN DE CHAMPAGNE—50 paniers bonne qualité et sans coulage, à vendre à bas prix par J. E. LOREILHE, 19 juil Encoignure Royale et Douane

SAVON extra No. 1, de Kendell, à vendre par J. E. LOREILHE, 19 juil Encoignure Royale et Douane

FROMAGE DE GOSHEN—Excellente qualité, pouvant supporter les chaleurs, à vendre par J. E. LOREILHE, 19 juil Encoignure Royale et Douane

EAU DE SELTZ NATURELLE—Par paniers de 25 et 50 cruchons, à vendre à des prix modérés, par J. E. LOREILHE, 19 juil Encoignure Royale et Douane

ESPRIT de Thérébentine—14 barils en débarquement de la barque Washington, à vendre par ROBERTS & HALL, 18 juil 75 Magasins

GARANCE—12 barriques, tierçons et barils, en débarquement de la barque Washington, à vendre par ROBERTS & HALL, 18 juil 75 Magasins

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 44 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 40 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 31 courant.
Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 50 onces. WM. FRERET, Maire.
Nouvelle-Orléans, le 28 juillet 1843.

SAVON blanc et marbré—16 caisses en débarquement de la barque Washington, à vendre par ROBERTS & HALL, 18 juil 75 Magasins

BACON—30 barils jambons, 30 do plats-côtés, 20 do épaules, 25 barils bajoues, 15 do jambons enveloppés, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 14 juil 44 Poydras

---

Vente par le Marshal.

G. W. Ward subrogé aux droits de A. Parsons vs. Montgomery & Co.
G. W. Ward subrogé aux droits de T. L. [illegible] vs. Montgomery & Co.
G. W. Ward subrogé aux droits de W. D. [illegible] vs. Montgomery & Co.
G. W. Ward subrogé aux droits de A. B. [illegible] vs. Montgomery & Co. propriétaires du Morning Herald.
EN vertu de quatre alias writs de fi. fa. à moi adressés par l'hon. J. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 8 août 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres,
L'imprimerie, caractères, meubles, &c. de l'établissement connu sous le nom de Morning Herald, situé rue St. Charles, entre les rues Commune et Gravier.
Conditions: comptant.
27 jul CHS. CLAIBORNE, Marshal.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présid. l'honorable Charles Maurian, juge—No. 14,944—Andrew Hodge et autres, actionnaires de la Banque d'Orléans, demandant une dissolution de la charte—Il est ordonné par la Cour que toutes les personnes intéressées aient à déduire dans les dix jours de la première publication de cet ordre, les motifs pour lesquels le tableau enregistré par les commissaires liquidateurs dans cette affaire, de leur administration, ne serait point homologué.
Par ordre de la Cour—Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans le 27 juillet 1843.
LOUIS R. COURTIN, 28 juillet—3en10j député greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.—Je certifie par le présent que le jugement dont la teneur suit a été rendu dans cette Cour.—No. 16 918—Mme Geneviève E. A. Dudant, épouse de Philippe Guesnon, vs. son mari.—Il est ordonné, adjugé et décrété que la plaignante est séparée de biens avec son mari, dans cette affaire, et que la communauté d'acquêts et gains existant jusqu'alors entre les parties est dissoute. Il est de plus ordonné que la plaignante recouvrera de Philippe Guesnon, son mari la somme de dix-huit cent six piastres 75 cents, et les frais dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, le 10 juillet 1843.
Signé CHARLES MAURIAN, Juge.
[L. S.] En foi de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, le 18ème jour de juillet de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante trois et la soixante huitième année de l'Indépendance des Etats-Unis.
Signé LOUIS R. COURTIN, 19 juillet—5 Dep. Greffier.

Succession de James Carroll.
LES créanciers de ladite succession sont notifiés d'avoir à présenter leurs réclamations immédiatement au soussigné, administrateur; et ceux qui doivent à la succession sont priés de régler dans le plus bref délai.
AND.D DORIOCOURT, 31 juillet—3 à la Cour des Preuves

MARCHANDISES SECHES.
LES soussignés viennent de recevoir par les navires Alabama, Washington, Ocmulgee et Union de New-York, un nouvel assortiment de marchandises pour la saison, parmi lesquelles se trouvent les articles suivans:
Indiennes en couleurs claires et foncées
do. deuil et demi-deuil,
do. bleu merimack et autres.
Bon teint à grands et petits carreaux.
Ginghams à carreaux pour robes.
Estonnade pour pantalons et pour robes.
Percales blanche, jaconat et coton batiste.
do. brochées et mousselines à raies et à carreaux.
Bazin et jaconats blancs à mille raies.
Bas de coton blancs et en couleurs, pour femmes et enfans.
Bas blancs et en couleur, très grands.
Chaussons de coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour enfans.
Gants en fil et en coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour femmes.
Flanelles blanche, verte, rouge et jaune, unies et croisées.
Mouchoirs blancs et en couleurs, pour la tête.
Percale noire et en couleur.
Toile d'Irlande et de Paris, par pièce et demi-pièce.
Ouvré damassé pour nappes et serviettes.
Nappes damassées 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 24 quarts.
Serviettes do. ouvrées, en toile et en coton.
Courtepointes en piqué, 10, 12 et 14 quarts, et Couvertures molleton.
Casimirs noirs et en couleurs, pour pantalons.
do. légers, pour enfans.
Draps noirs et en couleurs.
Kentucky, Jeans et Satinets.
Bobinet uni 4, 6, 8 et 10 quarts.
Cotons blancs superfins.
Toiles à draps, 4, 5, 8, 10 et 12 quarts.
Crêpe noir et Soie d'Italie, noire, grande largeur.
Mousseline de laine et Barèges en laine, noires et en couleurs.
Velours noir, de soie et en coton.
Schals en laine, 4, 5, 6, 7 et 8 quarts. Mousseline laine Thibet et en coton.
Aiguilles, Epingles et Agraffes.
Galons, Lacets et Cordonnets.
Bobines de coton, Taylor, Alexander, Orelles, Anderson et Howards.
Cravates en soie, Mouchoirs de soie, pour poche.
Boutons de nacre pour chemises et pour gilets.
do. en soie, pour habits et gilets.
do. en métal et en os, pour pantalons.
Bretelles en soie, élastiques, en coton et en laine.
3, 4 et 5 quarts Cotons blancs et écrus.
Cotonnade à raies, pour chemises, Coutil à matelas.
Kerseys, coton rayé pour chemises, Linseys unis et à carreaux, coton Lowell, Fil patente, noir, bleu, gris et en couleurs. Bonneterie pour matelas.
TOOLE & BARRIERE, 26 juillet No. 20, rue de Chartres.

COUVERTURES en laine, pour nègres—Un envoi de couvertures 3 points pour nègres, à vendre par TOOLE & BARRIERE, 26 juil 20 Chartres

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL GENERAL.
ORDONNANCE concernant les Chalands, Barges, Bateaux Plats, Embarcations, etc., etc.
Art. 1er. Résolu que dorénavant les droits de Levée suivants seront perçus de toutes barges, bateaux plats, pirogues et autres embarcations:
Sur toutes barges mesurant 70 pieds ou plus de longueur,.......... $12
Sur [illegible] mesurant moins de 70 pieds, et dont le port n'excédera pas quinze tonneaux,.......... 6
Sur toutes embarcations de cabotage,.......... [illegible]
Sur toutes embarcations dont le port sera de quarante tonneaux plus ou moins, servant au transport des cotons, melasses, bois et autres produits ou marchandises, par chaque voyage et par tonneau,.......... 25 cts.
Art. 2. Résolu de plus que tout chaland, barge, bateau plat, embarcation, etc., qui, [illegible] de la municipalité à laquelle il aura acquitté [illegible] le transport dans une des autres municipalités, paiera de droit à cette dernière municipalité 75 cents par voyage.
Art. 3. Résolu que toutes ordonnances ou parties d'ordonnances contraires aux dispositions de la présente, sont et demeurent rappelées.
(Signé) C. ROSELIUS, président.
Approuvé le 10 juin 1843.
27 juil (Signé) WM. FRERET, maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL GENERAL.
ORDONNANCE
Concernant les voitures à louer dans la ville de la Nouvelle Orléans.
RESOLU, qu'à partir du 1er août 1843 il sera prélevé sur tous propriétaires de voitures à louer une taxe semblable à celle prélevée sur les propriétaires de drays, charrettes &c. dans les trois municipalités, et ils seront sujets aux mêmes règlemens et responsabilités que celles relatives aux propriétaires de drays, charrettes &c. dans la ville, et [illegible] ils ne se conformeront aux ordonnances maintenant en vigueur.
Il est de plus résolu que toutes parties d'ordonnances contraires aux dispositions de la présente sont et demeurent rappelées.
Signé C. ROSELIUS, Président
Approuvé le 19 juillet 1843,
Signé WM. FRERET, maire.
27 juillet

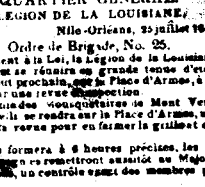

QUARTIER GENERAL,
LEGION DE LA LOUISIANE,
Nlle-Orléans, 25 juillet 1843.
Ordre de Brigade, No. 25.
Conformément à la Loi, la Légion de la Louisiane paradera en armes et se réunira en grande tenue d'été, le Dimanche 13 août prochain, sur la Place d'Armes, à 8 heures du matin, pour une revue d'inspection.
La compagnie des Mousquetaires de Mont Vernon, capitaine Mondelli, se rendra sur la Place d'Armes, une demi-heure avant la revue pour en former la grille et en garder les portes.
La ligne se formera à 8 heures précises, les commandants de compagnies en remettront aussitôt au Major Inspecteur de Brigade, un contrôle exact des membres présents à la dite revue.
Les chefs de corps sont chacun chargés en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.
Par ordre du Brigadier-Général,
CHARLES CUVELLIER.
Commandant la Légion de la Louisiane.
N. VIONIE,
26 juil Aide-de-Camp.

AVIS AUX HABITANTS.

L. DUPERRON,
&
E. DELCAMBRE.
DRS DENTISTES.

150, RUE BOURBON.
Entre St-Philippe et Dumaine.
ONT l'honneur de prévenir les habitans de St-Charles, St. Jean Baptiste, Donaldsonville, Lafourche, des Attakapas, Acadie que le Dr. E. DELCAMBRE passera toute la mauvaise saison dans ces divers endroits, avec l'intention d'y exercer sa profession. Messrs L. Duperron et E. Delcambre garantissant toujours leur ouvrage et leurs opérations [illegible] les personnes qui honoreront Mr Delcambre de leur confiance, [illegible] permanent à la Nlle Orléans, [illegible]. En conséquence, les personnes peuvent s'adresser en toute confiance à M. E. Delcambre, pour n'importe quelle opération dentaire, spécialement pour les pièces de dents artificielles, les obturateurs et les rateliers complets, pour lesquels il a des procédés nouveaux qui assurent la réussite de l'opération. 17 mai—

VINS, Anisette et Liqueurs,
100 barriques vins de Marseille de Etienne Roux, F. Grousset et Latour;
30 barriques Montferrand,
30 caisses St Julien et St Estèphe Médoc,
80 [illegible] vins blancs de [illegible] en bouteilles et 1-2 bouteilles, Sauternes, Barsac et Carbonnieux,
150 caisses liqueurs assorties, fine et commune,
6 paniers anisette superfine,
20 1/4 barriques Madère de Marseilles, article supérieur
25 barils idem do do.
20 1/4 barriques vin de Porto,
En magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co.
27 ja 54, Vieille Levée entre St. Louis et Conti.

COFFRES FORTS EN FER.
LE soussigné est prêt à exécuter les ordres pour les coffres-forts en fer salamandre perfectionnés de Robertson et Rich, [illegible] les dimensions [illegible], dans le plus bref délai et à des prix raisonnables.
Il a actuellement en mains un assortiment de ces coffres forts qu'il invite respectueusement le public à venir examiner, étant prêt à prouver, par des personnes de cette ville et de New-York qui ont assisté à l'essai qui a été fait en [illegible] Robertson & Rich possèdent toutes les qualités désirables [illegible] qu'ils sont réellement à l'épreuve du feu [illegible].
13 avril ISAAC BRIDGE, 76, Magasins